



BMX QUEVERT PAYS DE RANCE



Concilier sport et environnement

Octobre 2021

Le saviez-vous - Déchets : les fast-foods hors-la-loi ?

La loi oblige les restaurants qui produisent au moins 10 tonnes de déchets biodégradables par an à les trier, avec des poubelles différentes pour les recycler. Les grandes enseignes de restauration rapide respectent-elles cette obligation ? "Envoyé spécial" a remonté le circuit de la gestion des déchets...

Avec près de 21 millions de clients servis chaque jour, pas étonnant que les 32 000 restaurants McDonald's, Burger King, KFC et autres croulent sous des milliers de tonnes de déchets. Gobelets, sacs en papier, couverts en plastique, canettes, restes de sandwich... La loi, depuis 2016, oblige les restaurants qui produisent au moins 10 tonnes de déchets biodégradables par an (soit environ 200 à 240 couverts par jour) à les trier, avec des poubelles différentes pour recycler papier, métal, plastique, verre, bois et nourriture.

Derrière les promesses marketing...

Les grandes enseignes de restauration rapide respectent-elles cette obligation ? Si elles incitent parfois leurs clients à trier, que deviennent vraiment leurs poubelles ? Les équipes d'"Envoyé spécial" ont remonté tout le circuit de la gestion des déchets et découvert, derrière les promesses marketing, des poubelles bien peu écolos !

Tout savoir en 30 mn - [France 2](#) - **Envoyé spécial** - Édition du jeudi 18 octobre 2018

https://www.francetvinfo.fr/monde/environnement/video-dechets-les-fast-foods-hors-la-loi_2987197.html

Et en 2020, où en sont McDonald's et les autres fast-food sur leurs promesses ?



Le journal 20 minutes faisait le point dans un article du 09/03/20 :

L'été dernier, quinze géants de la restauration rapide, dont McDonald's, s'engageaient à instaurer le tri des déchets, en salle, dans 70 % de leurs restaurants. Le compte n'y est pas selon le collectif citoyen Zero dechet au McDo, sur les talons de ces enseignes.



Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !